

MONTCHAUVET



MAI 2014

BULLETIN MUNICIPAL n°55



Ouverture de la Mairie	Urgences	Collecte des déchets	Encombrants
Lundi : 17h30 à 18h30 Jeudi : 17h30 à 18h30 Samedi : 10h30 à 11h30	Pompiers : 18 Police : 17 SAMU : 15 Gendarmerie de Septeuil 01 34 97 28 70	Lundi : déchets verts du 31 mars au 8 décembre 2014 Vendredi : déchets ménagers + plastique, métal, carton	13 mai 2014 13 novembre 2014

sommaire

P. 3	éditorial
P. 4/5	voire conseil municipal
P. 6/7	actualités municipales
P. 8/9	vivre à Montchauvet
P. 10/11	soirée antillaise et chasse aux œufs
P. 12	la St Jean, le nouveau banc
P. 13	un hôtel à Montchauvet !
P. 14	animations et fêtes
P. 15	informations générales

2014 dates à retenir

Élections européennes _____	25 mai
Kermesse paroissiale à Bréval _____	25 mai
Feux de la Saint-Jean _____	21 juin
Dîner festif place de l'Église _____	13 juillet
Brocante de Montchauvet _____	14 septembre
Beaujolais nouveau _____	21 novembre
Noël des enfants _____	13 décembre

éditorial

Beaucoup d'entre vous me connaissent, depuis plus ou moins longtemps. Certains m'ont vu grandir voire même naître. C'est dire mon attachement à cette commune où j'ai même décidé d'exercer mon métier d'agriculteur en association avec ma famille depuis plus de 30 ans. Aussi ai-je vu et vécu l'évolution lente mais progressive de ce village qui a su garder son caractère rural aux portes de Paris. C'est ce qui fait son charme et ce que la majorité d'entre vous est venue dénicher en posant ses valises ici. Le conseil municipal, fraîchement élu et amplement renouvelé, et moi-même tenons à conserver cette spécificité sans pour autant renoncer au progrès, à garder une harmonie entre le passé et l'avenir, la ville et la campagne. Cet objectif sera d'autant plus facilement réalisable avec votre implication et votre complicité. Si tout un chacun apporte un peu sa contribution au service du village (ce dont je ne doute pas), notre cadre de vie, qu'il soit permanent ou occasionnel, n'en sera que bonifié. J'en appelle au civisme, au respect mais aussi à la tolérance pour que l'on puisse dire encore et davantage :

«Il fait bon vivre à Montchauvet»

le Maire Georges DUVAL

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le 25 mai prochain les européens doivent élire leurs représentants au Parlement Européen.

Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 20 heures

Nous sommes concernés, nous allons voter !

votre conseil municipal

Comme dans toutes les communes de France, les élections municipales ont eu lieu le 23 mars 2014 à Montchauvet. Le taux de 73% de participation a été comme souvent très supérieur à la moyenne nationale.

Vous avez élu une équipe rajeunie qui va s'efforcer d'avoir la sagesse et les compétences de l'équipe précédente.

Dès le 30 mars le nouveau conseil s'est réuni en présence de nombreux Montécaltétiens et la passation des pouvoirs s'est déroulée après l'élection du maire et des adjoints.

Georges Duval a été élu maire.

Jérôme Héron 1er adjoint chargé entre autres de la voirie.

Yves Lecoy 2ème adjoint chargé entre autres de l'administration générale.

Sophie Fligny 3ème adjointe chargée entre autres de l'urbanisme et des affaires sociales et culturelles.

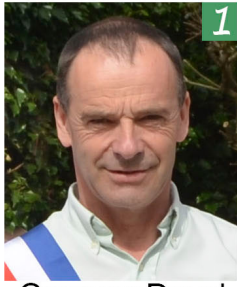


Les participants ont ensuite partagé le verre de l'amitié.



Le nouveau Conseil Municipal

Le Maire



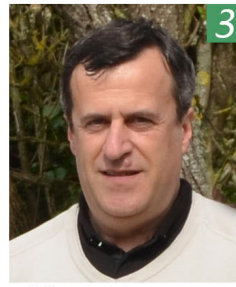
Georges Duval

1er adjoint



Jérôme Héron

2ème adjoint



Yves Lecoy

3ème adjointe



Sophie Fligny

Michel Bourrellier



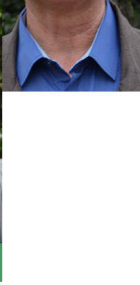
Jean-Claude Marlaud



Marie-Alice Quenette



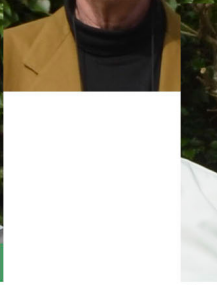
Marjorie Busac



Thierry Giraudier

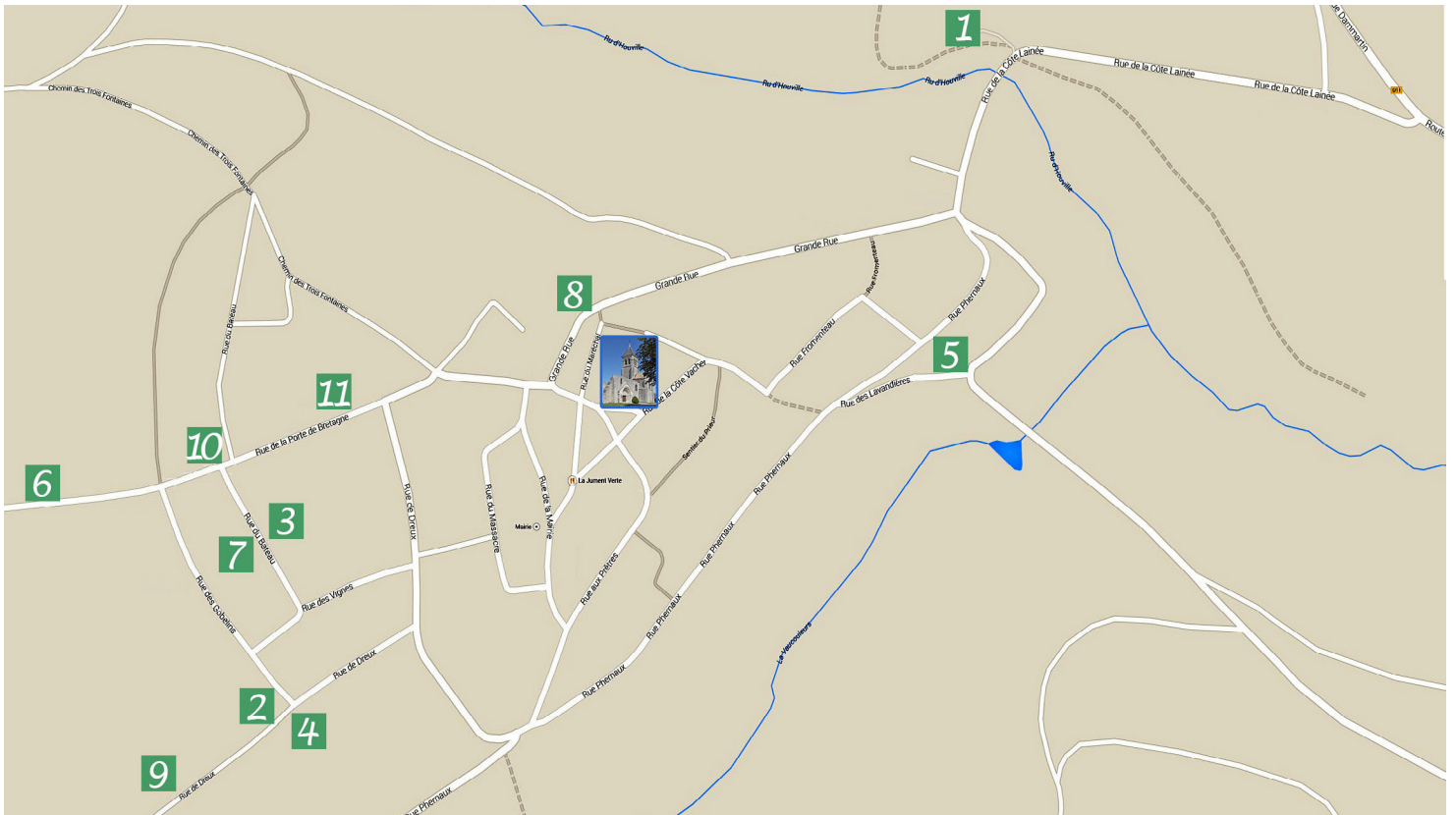


Stéphanie Pitette



Gérard Weygand

mais où sont-ils à Montchauvet ?



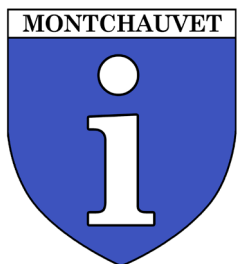
actualités municipales

Conseil municipal : réunion du 28 avril

Le tout jeune conseil municipal s'est réuni pour la première fois depuis l'élection du Maire. Il s'agissait de voter le budget, ce qui n'est pas aisé dans la période que nous traversons. Heureusement nous héritons d'une bonne gestion des finances par l'équipe précédente ce qui nous a permis de limiter à une hausse symbolique de 1% la part municipale des impôts locaux, et d'établir un budget de fonctionnement et d'investissements sans restriction notable par rapport aux années antérieures.

Le point essentiel de l'année à venir sera sans aucun doute le chantier de l'assainissement, mais il fait appel à un budget entièrement séparé de celui de la commune qu'il ne grèvera donc en rien.

Les délibérations sont comme à l'accoutumée consultables sur les panneaux d'affichage municipaux.



Trois panneaux d'information sont à votre disposition : consultez-les !

- A côté de la Mairie (le plus complet)
- En bas de la Grande Rue
- Dans l'abribus rue de la Porte de Bretagne

Commémoration du 8 mai 1945



Le jeudi 8 mai 2014 la commémoration de la fin de la guerre de 39-45 a débuté devant le monument aux morts de Montchauvet où Georges DUVAL, le Maire a lu le message du Secrétaire d'État chargé des anciens combattants. Deux jeunes Montcalvétiens ont déposé une gerbe. Après avoir entendu l'hymne national on s'est recueilli un moment.

Le Maire a alors invité l'assistance à se diriger vers le cimetière pour rendre hommage aux aviateurs Anglais et Australien tombés sur le territoire de la commune.

Le Sergent Ralph Stallwood tombé à 22 ans était l'un d'eux et cette année deux membres de sa famille qui avaient fait le déplacement nous ont honorés de leur présence.



Au cimetière le Maire a déposé une gerbe sur les tombes pavoisées des aviateurs.

Puis Marie-Alice Quenette membre du conseil municipal a lu en anglais un récit émouvant des opérations de libération du territoire auxquelles participaient ces militaires.

On a écouté les hymnes nationaux et observé une minute de silence sur la sonnerie aux morts.

Enfin le Maire a convié les participants à partager avec le conseil municipal un moment convivial autour d'un verre dans la Salle des Fêtes de la Mairie.



Assainissement : réunion du 29 avril Compte-rendu sommaire

Le maire, Georges Duval, rappelle que ce projet est une obligation, et qu'il va coûter environ 2,6M€ dont 1,7M€ financés par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau et 900 000€ par un emprunt sur 40 ans.

La société Hydratec fait ensuite une présentation du projet. La présentation est disponible pour consultation à la mairie, en voici les points principaux ainsi que les réponses aux questions des participants:

Le réseau de collecte des eaux usées sera gravitaire

La station d'épuration se situera à gauche de la route de Mulcent, à quelques centaines de mètres de la sortie du village. Ce sera une station d'épuration par filtres plantée de roseaux, elle devra s'intégrer complètement dans l'environnement puisque la vallée de la Vaucouleurs est un site classé.

Le choix des entreprises qui feront le réseau public aura lieu en mai 2014 : une pour la collecte des eaux usées et le remplacement des alimentations d'eau potable encore en plomb (86 maisons sont dans ce cas), et une pour la station d'épuration elle-même.

Les travaux pour le domaine public auront lieu de juillet 2014 à mai 2015. Toutes les habitations resteront accessibles à tout moment.

En ce qui concerne la partie privée, il est rappelé que toute habitation pouvant se raccorder à un réseau d'assainissement n'a plus le droit d'utiliser une fosse septique dans un délai de deux ans; il est donc obligatoire de se raccorder. Pour réaliser les travaux de raccordement, chacun pourra faire appel soit à l'entreprise choisie par la mairie, soit à une autre entreprise.

La première solution est évidemment préférable pour plusieurs raisons :

1-prix négociés et bénéficiant d'économie d'échelle

2-garantie de conformité totale et d'étanchéité durable

3-**si 85% des habitations de Montchauvet choisissent cette solution**, il y aura subvention du Conseil Général de 20% du montant des travaux plafonné à 7800€ pour chaque habitation.

Il y aura par ailleurs une subvention de l'agence de l'eau (non soumise à la condition de 85% mais seulement à ce qu'il y ait une part «significative» des habitations utilisant l'entreprise déléguée); elle remboursera les frais réels plafonnés à :

2000€ pour un raccordement simple

3500€ pour un raccordement complexe

plus 1000€ pour la déconnexion des gouttières.

Les propriétaires concernés vont recevoir très prochainement un courrier demandant si ils souhaitent, pour la partie privée des travaux de raccordement, faire appel à l'entreprise choisie par la mairie ou non.

Si le quota de 85% des maisons concernées n'était pas atteint, les subventions du Conseil Général ne seraient accordées à personne.

Précisions et réponses aux questions :

- Les eaux pluviales ne sont pas concernées par ce projet : elles devront être séparées de l'assainissement et envoyées dans un puisard ou dans les écoulements actuels de la voirie.

- Environ 26 habitations, principalement rue Phernaux, devront avoir une pompe de relevage car le réseau d'épuration se situera plus haut. Les pompes sont aujourd'hui très fiables et silencieuses, et les seules contraintes sont de ne pas y jeter des matières grasses animales ni des objets type lingette.

- Les anciennes fosses seront vidangées et comblées.

- Il y aura une taxe de raccordement, son montant sera établi au plus bas possible.

- Il n'est pas possible de donner une idée du montant des travaux pour la partie privée : il dépend de trop d'éléments; mais Hydratec surveillera attentivement tous les devis.

- Les travaux dans les parties privées confiés à la maîtrise d'ouvrage déléguée se dérouleront d'avril à octobre 2015.

- Quels que soient les travaux décidés en partie privative, et toujours dans le cas où le chantier est traité par l'entreprise choisie par la mairie, l'entreprise aura pour obligation de tout rétablir à l'identique (pelouse, carrelage, béton...)

- L'emprunt souscrit par la mairie sera remboursé par l'augmentation de la surtaxe actuelle sur le prix de l'eau.

NB : Il ne sera pas possible de profiter de ce projet pour mettre la fibre optique ou enterrer d'autres réseaux (trop cher, contraintes techniques différentes ...)

vivre à Montchauvet

Respectez les règles de civisme.

La qualité de vie à Montchauvet, si chère à tous ses habitants, ne pourrait exister sans la participation de chacun d'entre vous au respect de certaines règles élémentaires, de bon voisinage, de sécurité ou simplement de bon sens. En voici quelques unes :

Propreté :

Jetez papiers, mégots etc...dans les poubelles, jamais sur la voie publique; et bien sûr ramassez les déjections de vos amis à quatre pattes !

Certes, l'employé municipal est chargé d'assurer au mieux la propreté du village, mais il ne saurait être partout à la fois et il revient à chaque habitant de nettoyer devant sa porte.

Lutte contre le bruit :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants susceptibles de causer une gêne pour le voisinage par leur intensité sonore, tels que tondeuse, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, etc ...

ne peuvent être effectués que :

- en semaine: de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30
- les samedis: de **9h à 12h et 15h à 19h**
- les dimanches et jours fériés: de **10h à 12h**



Respectez vos voisins :

D'autres bruits peuvent également gêner vos voisins, qu'ils soient émis de l'extérieur (chien, deux roues) ou bien même de l'intérieur des habitations (sonos, instruments de musique, etc..).

Brûlage des végétaux :

Le brûlage des déchets verts des particuliers et des professionnels est interdit toute l'année. Toutes les communes adhérentes au SIEED sont concernées. Aucune dérogation n'est accordée lorsqu'il existe un système de collecte et/ou des déchetteries.

Pour éliminer vos déchets verts, vous disposez actuellement de deux solutions :

- la collecte porte à porte en sac ou en fagots (diamètre maxi 3 cm, longueur : 1m maxi)
- l'apport en déchetterie pour les plus gros volumes.

Respect des distances et hauteurs de plantations :



L'article 671 du code civil énonce ainsi « Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à un demi-mètre pour les autres plantations ».

Par ailleurs L'article 673 du code civil est sans appel concernant l'obligation d'élaguer: «Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres du propriétaire voisin peut à tout moment contraindre celui-ci à les couper.»

Il en est de même bien sûr pour les plantations en bordure du domaine public : aucune branche ne doit dépasser sur la rue.

Véhicules :

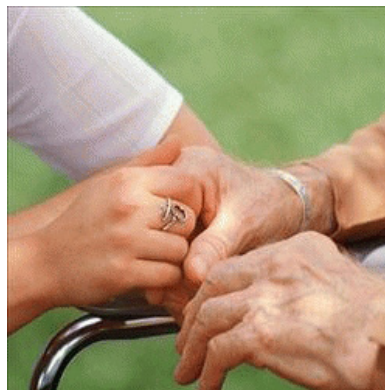
Respectez les interdictions de stationner (permanentes ou temporaires), et assurez-vous de ne pas gêner l'accès à des maisons ni la circulation de gros engins agricoles.

Respectez aussi les panneaux de signalisation, et modérez votre vitesse pour ne pas mettre en danger les promeneurs.



Solidarité

Vos voisins sont isolés, âgés, malades ? Pensez à leur faire de petites visites, et si ils ont besoin d'aide signalez-le à la Mairie qui pourra mettre en place des aides.



Déchets :

Le ramassage des déchets ménagers (poubelle verte) et des déchets de papier, carton, plastique, aluminium (poubelle jaune), se fait le vendredi matin.

Le ramassage des déchets verts se fait le lundi matin.

Verre :

Portez vos bouteilles vides dans le réceptacle situé chemin des Trois Fontaines; si vous les transportez dans des sacs ou cartons, remportez ces derniers !

Et respectez la tranquillité des voisins en ne portant vos bouteilles que pendant les horaires où le bruit est toléré (voir rubrique «Lutte contre le bruit»)



Encombrants :

Ils sont ramassés deux fois par an (dates sur la couverture de ce bulletin)

Objets dont vous ne voulez plus mais qui sont encore en bon état: vous pouvez les donner à une association: Emmaüs à Dennemont, la Ressourcerie à Buchelay, le Secours Catholique à Mantes ...

Tous les autres objets ou produits dont vous souhaitez vous débarrasser doivent être portés aux déchetteries de Garancières ou Houdan avec la carte d'accès que vous pouvez vous procurer gratuitement en Mairie.

Autres règles de bon sens à respecter :

Il est demandé de sortir les poubelles ou déchets après 18h la veille du ramassage,

et de les rentrer le plus tôt possible après le passage des camions (question d'esthétique !).

Il est souhaitable que les jardins soient régulièrement entretenus afin d'éviter la propagation des ronces et autres graminées aux propriétés voisines.

En résumé :

Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse, et apportez-leur les attentions que vous aimeriez recevoir.

les associations:

Le dîner rencontre du 5 avril dernier par le comité des fêtes

SOIREE ANTILLAISE 2014



Dégustation du punch
Pendant la préparation
du Colombo



Photo souvenir
de notre famille Antillaise



Que nous remercions
pour leurs présences



Bonne dégustation
à tous



Tous en piste pour danser ...
Sous le soleil des Antilles

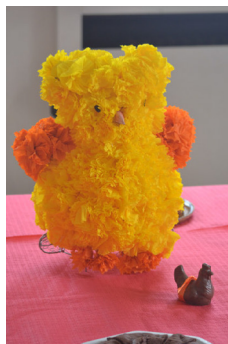


et pour les plus jeunes: la chasse aux œufs.



Chasse à l'œuf de Pâques

Le lundi 21 avril 2014



Top départ...



... Pour la chasse à l'œuf



En voici 1 mais pour qui est-il ?



La récolte



Et voici le temps du goûter



Et celui du partage du butin



Et pour finir le petit câlin de Pâques



les associations

Pour fêter l'été avec le comité des fêtes :



Journée du 21 juin 2014

Rallye pédestre et Feux de la Saint Jean



Programme de la journée

- A partir de 14 heure rallye pédestre
à la découverte de Montchauvet.
- Lancer de L'œuf
- Soirée dansante et Feux de la Saint Jean
(restauration sur place)

Et un banc pour se poser un peu :

Les Amis de Montchauvet

sont heureux d'offrir au village
un banc circulaire qui à été installé
autour du marronnier de la place de l'Église
pour les pauses, promenades
ou méditations

*Conçu et réalisé par Pierre Cosson
menuisier à Boinville en Mantois
16 rue du Bon Puits
Tel. 01 30 93 94 80*





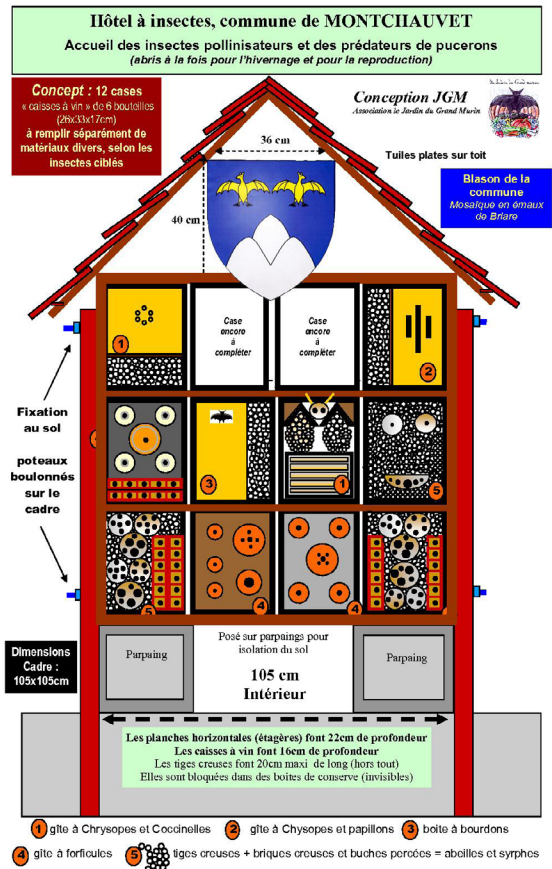
Le jardin du grand murin propose :

Projet d'hôtel à insectes à Montchauvet

Le rôle écologique joué par les insectes pollinisateurs dans la nature et donc dans nos jardins et vergers est considérable; ils assurent la reproduction de nombreuses plantes et arbres.

Il est donc important de protéger ces auxiliaires dont certaines espèces sont actuellement menacées.

A Montchauvet, Jean François Gallet, notre cantonnier, a imaginé un projet d' « hôtel à insectes » qui pourrait être installé dans le village. En observant celui déjà installé au jardin partagé, il est venu à la rencontre de l'association pour solliciter son aide. Le jardin du Grand murin s'est, sans hésitation, lancé avec joie et passion, à ses côtés, dans ce projet dont voici la maquette, correspondant à l'hôtel en cours de construction.



25 mai 2014
Les orchidées de la Vaucouleurs

Fête de la Nature
 www.fetedelanature.com

En partenariat avec la commune de :
ROSAY
 78790

Film-Conférence
 Le matin
Balades naturalistes
 L'après-midi

Orchis pourpre, *Orchis purpurea*

Uniquement sur INSCRIPTION
atena.yvelines@orange.fr

Association Terroir et Nature en Yvelines-Atena 78
www.terroir-nature78.org

et maintenant un peu de musique :

le miroir
 ensemble vocal féminin
 Cécile Rigazio direction

24 mai 2014
 à Longnes (78)

BRITTEN HOLST
 DUTILLEUX KODALY RAUTA AVARA...
 Grande harpe : Sophie Bonneau

Église Saint-Pierre - place de l'église, 78980 Longnes - 20 h - Entrée 13€
 Renseignement et réservation - Association Crescendo:
01 30 42 41 70
www.lemiroir.fr

animations

*La fête des voisins se déroulera
le vendredi 23 mai 2014*

Reposant sur des initiatives personnelles et non communales la fête des voisins est un événement ayant généralement lieu le dernier vendredi de mai. La date à retenir cette année est donc le 23 mai.



Elle a été mise en place dans le but de lutter contre l'individualisme et la solitude dans les villes. Autour d'un repas ou d'un buffet improvisé, les voisins peuvent lier connaissances et partager un moment de convivialité.

Dans Montchauvet «Ouest» cela fait 2 ans que cette fête est organisée dans la Rue de Dreux et l'année passée la Rue des Gobelins a fait de même ...
Les deux groupes se sont ensuite rejoints et pour certains la soirée s'est terminée la soirée fort tard.

C'est surtout l'occasion de rencontrer dans un moment convivial certains voisins avec qui nous ne discutons jamais ou peu !

A vous de faire de cette occasion un heureux moment d'ouverture.

**Fête des mères
le 25 mai 2014**

I 
**MA
MAMAN**



**Fête des pères
le 15 juin 2014**



brocantes et vide-greniers près de chez nous :

dimanche 18 mai : vide-greniers à Courgent et Dammartin
dimanche 8 juin : foire à tout à Jouy-Mauvoisin
dimanche 15 juin : vide-greniers à La Queue-lez-Yvelines
et à Saint-Léger-en-Yvelines
dimanche 29 juin : brocante à Limay
et foire à tout à Follainville-Dennemont
dimanche 27 juillet : brocante à Bréval

informations générales

Vous cherchez un emploi ? Ne restez plus seul !

Contact: 01.30.41.34.17 ou servicemploi@cc-payshoudanais.fr

Depuis 2007 le service emploi de la CCPH accueille les demandeurs d'emploi et les aide à sortir de leur isolement en complétant les appuis officiels par un accompagnement personnalisé. Prestations proposées :

Accueil, bilan, conseil, orientation, suivi...

Formation aux techniques de recherche d'emploi

Mise à disposition d'information et de communication

(annonces presse, téléphone, internet, fax, photocopieur)

Documentations demandeurs d'emploi et employeurs (pôle emploi, formations, ...) Aide à la réalisation de projet individuel Interface avec les organismes publics.

Atelier de perfectionnement informatique (word, excel, internet)



Dans le besoin ?

La CAF des Yvelines vous accueille...

...le mercredi matin sur rendez-vous pour toute demande d'aide financière.

Ce service s'adresse aux familles fragilisées par un évènement socio-familial (maladie, handicap, décès,...).

Adressez-vous à la Mairie de Montchauvet qui transmettra la demande de rendez-vous.

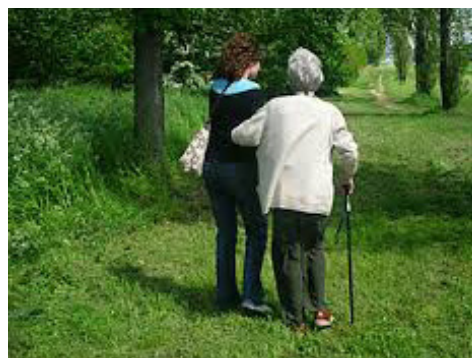


Danger ! Défenestration d'enfants

Chaque année en France les chutes accidentelles d'enfants par les fenêtres font plus de 250 victimes. Le Préfet des Yvelines lance une campagne de sensibilisation du grand public :

Ne laissez jamais de meubles ou d'objets sous les fenêtres, en facilitant l'accès.

Ne laissez jamais un enfant seul près d'une fenêtre ouverte ou sur un balcon.



Dites «YES» à «Yvelines Etudiants Seniors» !

Pendant la période estivale, le Conseil général recrute 150 étudiants en job d'été dans le cadre de son dispositif « Yvelines Etudiants Seniors » qui vise à rompre l'isolement des personnes âgées. En 2013 plus de 1500 personnes âgées ont pu en bénéficier.

Le but est de maintenir le lien social : bavarder, jouer aux cartes, effectuer une visite, aller se promener, faire une course, aller au cimetière, chez le coiffeur,...

Séniors, vous vous sentez isolés ? Bénéficiez gratuitement de ce service en appelant le 01.39.07.84.28

Le recrutement des étudiants se fait par l'intermédiaire des coordinations gérontologiques locales. Pour postuler, les étudiants doivent habiter ou étudier dans les Yvelines, être titulaires du Baccalauréat depuis 1 an et du permis de conduire depuis 2 ans.

Pour postuler, envoyer un CV et une lettre de motivation à :

Contact dispositif
"Yvelines Etudiants Seniors"
yvelines-etudiants-seniors@yvelines.fr



Chaud devant !

Dans le cadre du plan canicule 2014, le ministère de la santé et l'INPES (Institut

National de Prévention et d'Éducation pour la Santé) renouvellent leur campagne d'information.

Un dépliant détaillé sur les mesures de prévention et les actions curatives est disponible à la mairie.

Entr'aide :

Dans le prochain bulletin nous pourrions inclure selon l'espace disponible vos annonces (dons, échanges, services...) offres et demandes diverses, vos astuces et bonnes idées.

Envoyez votre texte pour le 20 juin à bulletin@marlaud.fr



informations pratiques

MAIRIE de MONTCHAUVET

Tel. 01 30 93 43 59
Fax 01 34 97 08 18
Courriel: m.montchauvet@wanadoo.fr
Internet: www.cc-payshoudanais.fr/mtch_accueil.php

Heures d'ouverture :

Lundi et Jeudi 17h30 à 18h30
Samedi 10h30 à 11h30

CCPH - Communauté de Communes du Pays Houdanais

Président : Jean-Jacques Mansat

22 Porte d'Épernon
78550 Maulette
Tel. 01 30 46 82 80 Fax: 01 30 46 15 75
Site : www.cc-payshoudanais.fr

LA POSTE

SEPTEUIL :
Lundi à vendredi: 9h à 12h & 14h30 à 17h
Levée du courrier: 16h
Samedi 9h à 12h
Levée du courrier: 11h30

DAMMARTIN :
Lundi à vendredi: 14h30 à 17h
Levée du courrier: 16h
Samedi 9h à 12h
Levée du courrier: 11h30

SERVICE RELIGIEUX

Groupement paroissial de Bréval :
Père Simon KÉKÉ ADJIGNON
Tel. 01 34 78 31 66

Messes à Montchauvet
à 18h30 la veille des dimanches
20 juillet, 19 octobre 2014 et 18 janvier 2015

DÉPUTÉ

Jean-Marie TÉTARD
Permanence à Houdan : La Passerelle, 31 rue d'Épernon
3ème lundi de chaque mois de 10h30 à 11h30
courriel : jeanmarietetard@gmail.com
Tel. 06 84 04 60 59

SÉNATEUR

Sophie PRIMAS
AÜBERGENVILLE Tel. 01 30 90 28 41
courriel : sophieprimas@orange.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Daniel JEANTELET
Tel. 06 04 05 98 71

URGENCES

Médecin : le 15 depuis un poste fixe
Le 112 depuis un portable
Hopital de Mantes : 01 34 97 40 00
Hopital de Houdan : 01 30 46 18 00
Pompiers : le 18
Police : le 17
Accueil sans-abris : le 115
Défenseur des enfants : le 119
Solidarité vieillesse : 01 39 55 58 21
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

PHARMACIES

DAMMARTIN : TOUZET 01 30 42 51 17
Fermé le lundi matin

SEPTEUIL : LÉONARD 01 30 93 40 24
Fermé le mercredi après-midi

SOUS-PRÉFECTURE

MANTES LA JOLIE : 18 rue de Lorraine
Tel. 01 30 92 74 00

ALLOCATIONS FAMILIALES

MANTES LA JOLIE : 0810 257 810
Serveur vocal : 0820 257 810
Site Internet : www.caf.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Madame Babin à Houdan
Tel. 01 30 46 82 00
reçoit sur rendez-vous
vient aussi à domicile

SÉCURITÉ SOCIALE

CPAM des Yvelines
78085 Yvelines CEDEX 9
Tel. 36 46

PÔLE EMPLOI (assedic + anpe)

MANTES LA JOLIE : 49 rue du Clos Cellier Tel. 39 49

Hôtel des IMPÔTS

MANTES LA JOLIE : 1 place Jean Moulin
Tel. 01 34 79 49 00

TRÉSOR PUBLIC

LONGNES : place Fabian
Tel. 01 30 42 48 20

DÉFENSEUR des DROITS

MANTES LA JOLIE Sous Préfecture
Jean-René THIBAUD
Tel. 01 30 92 22 51
lundi et mercredi de 9h à 15h sur rendez-vous